

Programme de la Formation

LES MARCHÉS DE CONCEPTION RÉALISATION ET GLOBAUX DE PERFORMANCE

1 jour soit 7 heures de formation

CONTEXTE GÉNÉRAL

La loi ELAN a modifié les accès à la commande et les façons de travailler, et les architectes doivent s'y préparer, afin d'être présents sur les marchés globaux, qui vont s'intensifier.

La loi Elan vient d'accorder aux HLM la possibilité de recourir aux marchés de conception réalisation sans limite de temps.

Elle modifie la loi MOP pour ouvrir la possibilité de faire des marchés de conception réalisation lorsqu'il y a un engagement de performance énergétique. Ce qui ouvre ces marchés à toutes les Collectivités Locales

En outre le nouveau Code de la Commande Publique applicable au 1 avril 2019 a pris en compte toutes ces modifications et ouvre sans limite le recours aux marchés globaux de performance.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Accéder à la commande des marchés globaux, en défendant la qualité architecturale du projet, tout en restant compétitif au regard de sa complexité.

PUBLIC CIBLE

Architectes, chefs de projets, urbanistes, maîtres d'œuvres participant à la conduite de projets d'équipements publics, maîtres d'ouvrages.

PRÉREQUIS

Avoir participé à la réalisation d'équipement public ou pour ceux qui n'ont participé qu'à des équipements privés, vouloir diversifier leur activité en s'orientant vers les équipements publics

Aucune connaissance particulière et préalable du sujet n'est requise.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous forme de quiz, d'exercices, de jeux de rôle ou d'échanges oraux.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées et il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail.

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

Module

Marchés de conception réalisation

1 jour soit 7 heures de formation

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité de :

- identifier les marchés globaux et les moyens d'accéder à la commande,
- répondre aux différentes procédures de manière efficiente,
- appréhender les interactions entre les partenaires signataires.

FORMATEUR(S)

CABANIEU Jacques - ancien Secrétaire Général de la MIQCP
GUIBERT FRANCOIS - Architecte

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Témoignage et retour d'expériences.

PROGRAMME

Marchés de conception réalisation et marchés globaux de performance

Comprendre le processus de ces marchés globaux

- Les conditions de recours
- Les avantages, les inconvénients et les lacunes de cette procédure de conception réalisation
- Les exigences réglementaires et leurs explicitations (loi MOP, Code de la Commande Publique (CCP) ...).
- Les procédures de commande (pouvoirs adjudicateurs, opérateurs économiques, ouvrages concernés...) et surtout la procédure de dialogue compétitif
- La composition des groupements concepteurs entreprises
- Les rôles et attributions des principaux acteurs
- Les missions allouées à la maîtrise d'œuvre dans tous les contrats globaux, imposées par la loi CAP (juillet 2016) et son décret d'application du 5 mai 2017 (repris dans le CCP)
- Comment optimiser et appréhender la collaboration concepteur / réalisateur et l'engagement contractuel sur les coûts et les délais de réalisation.
- Les marchés globaux de performance qui regroupent la conception, la réalisation et la maintenance

Retour d'expérience et conseils pratiques par un architecte ayant pratiqué